

Extrait du Nice Premium

<http://www.nice-premium.com>

La fin du CPE vue par le PCF et les Alternatifs de Nice

- Politique -

Date de mise en ligne : mardi 11 avril 2006

Description :

Que penser du remplacement du CPE ? Difficile d'y répondre. Nice-Première donne la parole aux hommes politiques azuréens sur ce thème. A vous de juger !

Nice Premium

Plus de deux mois de conflit. Des manifestations rassemblant sur toute la France trois millions de personnes, des facs et des lycées bloqués, et le 10 avril, et en une heure, tour à tour, Jacques Chirac et Dominique de Villepin, en annonçant le remplacement du Contrat Première Embauche, ont mis fin à ce conflit. Après l'analyse de Nice-Première du 10 avril, la rédaction a décidé de donner la parole à tous les hommes politiques niçois qui voudront bien la prendre. Après Dominique Boy-Mottard, Patrick Allemand et Jean-Christophe Picard, c'est au tour de Bruno Dellasudda, conseiller municipal Alternatifs, et Robert Injey, conseiller municipal communiste.

Nice-Première : Analysez-vous la modification de l'article 8 de la loi sur l'égalité des chances comme une victoire de la rue ?



Bruno Dellasudda, conseiller municipal alternatif : c'est la victoire d'un mouvement social à la fois tonique, unitaire et fort de l'auto-organisation des jeunes et d'une convergence prometteuse entre la jeunesse scolarisée et le monde du travail. Jamais depuis mai 68, on n'avait assisté à une telle convergence. A travers ce mouvement de refus du libéralisme et des inégalités qu'il secrète, c'est aussi le prolongement de la révolte des quartiers populaires et des banlieues de novembre 2005, c'est également une suite du "Non de gauche" au référendum du 29 mai 2005.

NP : Le remplacement de cette article par "un dispositif en faveur de l'insertion professionnelle des jeunes en difficulté" est-il la bonne solution ?

BD : il faudra voir de plus près le contenu exact d'un tel dispositif. Mais il y a tout lieu d'être méfiant : que peut-on attendre d'un pouvoir discrédité et à bout de souffle, qui a osé proposer et voulu imposer le CPE et qui a accumulé, sous couvert de "réformes" qui ne sont que des contre-réformes, les mauvais coups portés contre le monde du travail, la jeunesse et les hommes et les femmes issu-e-s de l'immigration ? C'est d'une politique économique et sociale alternative, en rupture avec les dogmes libéraux, dont nous avons besoin pour éradiquer le chômage des jeunes et des moins jeunes.

NP : Un débat ouvert sans à priori entre le gouvernement, les partenaires sociaux et les parlementaires de tout bord sur "la sécurisation des parcours professionnels, la précarité et l'insertion des jeunes dans l'emploi" est-il réellement possible ou est-ce une belle utopie ?

BD : c'est possible, mais tout dépend du contenu concret qu'on met derrière les termes de "sécurisation des parcours professionnels". De ce point de vue, ce qui est décisif, c'est la question du financement d'un tel dispositif. Il faudra donc construire un rapport de forces politico-social pour imposer au patronat de régler l'addition d'un tel dispositif : ce n'est pas aux salariés de mettre la main à la poche pour financer un tel dispositif.

NP : Pour finir si je dis "CPE" vous répondez ?

BD : refus du libéralisme, crise de régime, décalage complet entre la société et sa représentation politique.

Communiqué du PCF 06 transmis par Robert Injey, conseiller municipal :



Robert Injey

"Après des semaines d'arrogance et d'entêtement, le gouvernement vient de céder à l'exigence de la jeunesse, des salariés, des organisations syndicales et étudiantes. Le CPE est abandonné. C'est une grande victoire populaire.

Elle résulte de la force exceptionnelle du mouvement engagé dans l'unité entre les lycéens, les étudiants et les salariés et l'immense majorité de notre peuple.

Cette victoire donne raison à celles et ceux qui, durant ces dernières semaines, se sont mobilisés dans la rue, dans les lycées et les universités, dans les entreprises et les quartiers.



Le Parti communiste français demande que soient immédiatement levées les poursuites engagées à l'encontre de toutes celles et ceux qui ont lutté contre le CPE.

Au coeur de toutes les logiques libérales, le CPE était l'instrument et le symbole de la volonté de précariser tout le monde du travail, de casser le code du travail et d'installer l'insécurité pour tous au coeur de la société française. Comme la victoire du 29 mai, celle que le mouvement populaire vient d'arracher manifeste l'exigence de rompre avec ce projet. De ce point de vue, le dispositif annoncé par le gouvernement et les présidents de groupe UMP à l'Assemblée nationale et au Sénat n'y répond absolument pas. Les autres dispositions de la loi dite « sur l'égalité des chances » restent intactes : apprentissage à 14 ans, travail de nuit dès 15 ans, etc. Le CNE, dispositif inspiré de la même logique que le CPE pour les entreprises de moins de 20 salariés, demeure en vigueur.

Le Parti communiste français appelle toutes celles et tous ceux qui se sont mobilisés à maintenir un haut niveau de vigilance dans la perspective de la discussion annoncée par le gouvernement avec les partenaires sociaux, pour répondre aux problèmes de l'emploi des jeunes et de la précarité."